



Marc Jammet
Conseiller municipal PCF

MANTES LA JOLIE

UNE GAUCHE DEBOUT

DIRE CE QU'ON FAIT
ET FAIRE CE QU'ON DIT

Lettre d'informations municipales numéro 119. Mars-Avril 2018



POUR ME CONTACTER :

COURRIER.

Marc Jammet,
PCF Mantes-la-Jolie, BP 71524,
78205 Mantes-la-Jolie

E-mail : marc.jammet@wanadoo.fr

Blog : www.marcjammet.fr

Facebook: facebook.com/marc.jammet.7

PERMANENCE en mairie **sur rendez-vous** (31 rue Gambetta): **tous les mardis** de 16h00 à 19h00.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL.

LUNDI 9 AVRIL À 20H30

LES CONSEILS MUNICIPAUX SONT PUBLICS.
ILS ONT LIEU À L'HÔTEL DE VILLE
31 RUE GAMBETTA
(ENTRÉE CÔTÉ SQUARE BRIEUSSEL-BOURGEOIS)

Je finance seul mon activité et l'information que je diffuse.

Si vous estimez que la démocratie passe par le devoir pour les élus de rendre des comptes sur leur activité, vous pouvez m'aider en m'adressant une contribution financière (à envoyer à Marc JAMMET, PCF Mantes-la-Jolie, BP 71524, 78205 Mantes-la-Jolie)

Je vous en remercie par avance.

Vendredi 6 avril à Mantes-la-Jolie

Pour ou contre le projet de carrière de Brueil-en-Vexin ?

Le projet de Carrières de Brueil-en-Vexin fait parler de lui depuis plusieurs années.

Le 14 octobre dernier, une manifestation s'est tenue à Mantes-la-Jolie, le Conseil de la communauté urbaine y a consacré un débat en auditionnant l'association AVL3C et le groupe HEIDELBERG (propriétaire de Calcia).

Que le projet se réalise ou non, quelles en seraient les conséquences sur la pollution, l'emploi, la santé des habitants, l'industrie cimentière française et son avenir ... ?

Et quelle est l'opinion des salariés eux-mêmes à qui on n'a jamais demandé leur avis ?

C'est la raison pour laquelle nous avons décidé d'organiser cette réunion publique afin que chacune et chacun puisse participer au débat, écouter les arguments échangés et se faire sa propre opinion.

Vendredi 6 avril 2018
À 19h30
Espace Guy Mainière
64 rue Maurice Braunstein à Mantes-la-Jolie

Les communistes de Mantes-la-Jolie vous invitent au débat public qu'ils organisent

POUR OU CONTRE LE PROJET DE CARRIÈRE DE BRUEIL-EN-VEXIN ?

Avec la participation de :

→ **Pascal GAUMER,**
Secrétaire général du syndicat
CGT de Calcia Gargenville

→ **Dominique PELEGRIN,**
Présidente de l'association AVL3C
(Association Vexinoise de Lutte Contre les Carrières Cimentières)



PCF Mantes la Jolie, Boîte postale 71524, 78205 Mantes-la-Jolie.
E-mail: pcfmlj@orange.fr
[HTTP://WWW.PCFMANTESLAJOLIE.FR](http://www.pcfmanteslajolie.fr)

Nous tenons à remercier l'association AVL3C et le syndicat CGT de Calcia-Gargenville pour leur participation à ce débat au cours duquel ils interviendront en toute indépendance.

Economiser encore sur le personnel municipal, 2,4 millions d'euros pour deux squares, une dette qui ne faiblit pas. C'est, en clair, ce que la droite a essayé de cacher.

Au nom des communistes de Mantes-la-Jolie, j'ai appelé à construire un tout autre budget basé avant tout sur la réponse aux besoins des Mantais.

Et j'ai présenté quelques propositions non-exhaustives

- ◆ sur nos écoles et les activités périscolaires (réfections et activités périscolaires dignes de ce nom, constructions d'une école au Centre-Ville et une à Gassicourt à prévoir plutôt que l'agrandissement d'Uderzo),
- ◆ le logement (création de logements sociaux de bonne qualité, bien insérés dans tous les quartiers de la Ville, renforcer la lutte contre les marchands de sommeil),
- ◆ le social (Mantes-la-Jolie est une ville où le taux de pauvreté est le plus fort – 31,5% (Trappes par exemple est à 24,56%) et où les 10% les plus pauvres ne perçoivent que 670 euros mensuels, il y a besoin de le renforcer. Alors qu'avec les emprunts toxiques, les opérations immobilières, les privatisations ... nous avons jonglé avec les millions d'euros, j'ai rappelé que la cantine gratuite pour les familles des enfants en primaire ne coûterait elle que 600.000 euros (moins de 1% du budget),
- ◆ les effectifs municipaux (alors que la droite prévoit encore 3% d'économies en 2018, j'ai rappelé l'absentéisme très important (16,2%) qui est le signe du mal être au travail. Plutôt que continuer à privatiser, il faut développer le service rendu aux habitants. Il y a à la clef, 252 embauches nouvelles à effectuer en 10 ans, ne serait-ce que pour remplacer les départs en retraite des seuls agents titulaires.

Et aussi ...

Marchés de Mantes-la-Jolie

A NOUVEAU CONFISÉS AU PRIVÉ

Comme si de rien n'était, le maire a fait voter une nouvelle délégation de service public (la gestion est confiée à une entreprise privée).

Sauf que ... pour ce qui concerne le marché du Val-Fourré, celui-ci a déménagé le 13 février prochain sous fond de transformations profondes du centre commercial Mantes II.

Quelles seront les conséquences pour ce marché désormais en face du collège Chénier et les commerces du centre commercial qui vont perdre leur synergie les mardis, vendredis et dimanche ?

Rien non plus sur la désertification du marché du Centre-Ville qui, hormis la halle, périclite doucement mais sûrement.

Marché du Val-Fourré.

LE MAIRE RECONNAÎT QUE CERTAINS COMMERÇANTS N'ONT PU DÉBALLER

J'ai demandé au maire sur quels critères les placiers avaient accepté ou refusé l'installation des commerçants lors du déplacement du marché du Val-Fourré le 13 février dernier.

Ce dernier a reconnu que ce jour un nombre inhabituel de commerçants s'est présenté « attirés par le bouche à oreille et la beauté du lieu ».

Sur quels critères ? Après avoir cité la réglementation des marchés en délégation de service public avant d'affirmer ensuite que cela ne s'appliquait pas au marché puisqu'il était encore géré en régie, le maire a répondu que « l'installation des commerçants était à la libre disposition des placiers ».

Stationnement

INDIGO ENCAISSE 372.000 EUROS

C'est le résultat d'exploitation fourni par la société privée – pour 2016. Et elle a reversé à la commune ... 22.117 euros. Bonne affaire pour Indigo non ?

Futurs mariés

« SENS COMMUN » ASSURERA LEUR « FORMATION »

En prétextant une « préparation au mariage civil », c'est un véritable soutien municipal à « Sens commun » qu'a voté la majorité.

Cap Mariages est en effet liée à l'association de droite extrême *Sens commun*.

Ce qui est grave, c'est que, notamment, le maire invitera lui-même les couples qui demandent le mariage aux réunions organisées par l'association et permettra à l'association d'accueillir les couples en son nom.

La droite viole les principes de la neutralité du service public, la laïcité et donne à cette association (très marquée à droite) un statut officiel qu'elle ne doit pas détenir.

JE SUIS INTERVENU

- ◆ **Auprès du Sous-préfet et du Vice-président de la GPS&O** pour une demande de logement social
- ◆ **auprès du Centre des Impôts de Mantes-la-Jolie** pour un échéancier de remboursement d'impayés,
- ◆ **auprès de Madame Dumoulin** (Présidente du Conseil de surveillance de l'Hôpital) au sujet de l'ascenseur du parking (devenu payant) en pannes récurrentes,
- ◆ **auprès de la CAF** pour un problème de versement de prestations.

Je tiens par ailleurs à remercier Monsieur le Sous-Préfet d'avoir bien voulu me faire réponse à plusieurs interventions.